



# L'inaction tue

**Jean-Luc Romero, président d'Elus Locaux Contre le Sida :** « l'inaction tue ... Voilà le message portée par la campagne lancée par Elus Locaux Contre le Sida. Non pas un message négatif mais bien plus un message en forme de prise de conscience, un message d'appel à la mobilisation, un message destiné aux élus locaux car nous avons confiance en eux. L'association souhaite, par cette campagne, aider des élus locaux et nationaux, de toutes tendances politiques confondues, à s'investir dans ce combat contre les discriminations liés au VIH, pour la prévention et l'information, pour l'aide aux personnes malades et tout simplement, pour la vie. Car après tout, si l'inaction tue, l'action fait vivre ! »

Lorsque le politique baisse la garde par manque de courage, la maladie regagne du terrain. Lorsque les femmes et les hommes politiques font preuve de frilosité, la maladie progresse. **Le sida se nourrit incontestablement de l'impuissance de l'action publique et de l'absence de volontarisme politique.** Le rôle du politique est d'agir sur le réel pour le rendre au moins supportable et si possible plus beau, en dehors de toute division partisane car le sida n'est ni de droite ni de gauche.

Aujourd'hui, **15.000 élus nous ont rejoints dans ce combat pour la vie:** c'est beaucoup et peu à la fois. Alors que près de 7.000 de nos concitoyens sont contaminés chaque année par ce virus, le politique est de plus en plus essentiel : en effet, au-delà du combat médical, le sida est devenu une maladie sociale et une maladie porteuse de discriminations.

ELCS a choisi de porter son action sur les élus locaux. Pourquoi ? Tout simplement parce que **l'échelon local est particulièrement légitime et pertinent dans la lutte contre le VIH/sida.**

**Légitime :** pendant trop longtemps, il a été affirmé que la lutte contre le sida était une compétence exclusive de l'Etat alors que la répartition des compétences, obéissant à un impératif de traitement égalitaire ou, au minimum, équitable, permettant d'éviter une trop grande disparité entre les zones géographiques, n'interdit absolument pas aux collectivités locales de se préoccuper de la lutte contre le sida. D'autant plus que la maladie a des conséquences importantes sur le tissu social d'une collectivité.

**Pertinent :** l'élu local, parce qu'il est au contact quotidien avec la population, parce qu'il a une vraie capacité d'écoute, parce qu'il peut avoir un rôle d'impulsion et de coordination, a une véritable

légitimité à intervenir en matière de lutte contre le sida. La lutte contre le sida ne se paie pas de mots ! Les élus locaux sont en « première ligne ». Le processus de décentralisation ne fait que renforcer leur rôle avec, à la clef, toujours plus de compétences, de responsabilités et de devoirs.

*L'élu local peut faire beaucoup dans la lutte contre le VIH/sida, que ce soit en termes d'information, de prévention, d'aide aux malades ...*

### **Prévenir la transmission du sida**

- Mettre en œuvre des campagnes de prévention et d'information sur la sexualité dans les lieux d'activités collectives (colonies de vacances, centres aérés, clubs sportifs...),
- Lancer des campagnes de prévention ciblées et de proximité, à destination des populations vulnérables (toxicomanes, étrangers, homosexuels, personnes en situation de handicap ...),
- Mettre gratuitement à disposition une permanence pour les associations de lutte contre le sida, afin d'y mener, d'une part, des actions de prévention et d'information et d'y recevoir, d'autre part, les malades et leurs familles,
- Simplifier des demandes de subventions,
- Mettre gratuitement à disposition sur les présentoirs dans les mairies, les annexes, les équipements sportifs des préservatifs masculins et féminins accompagnés de manuels d'explication et de sensibilisation au sida, à l'hépatite C et aux IST,
- Mettre en service des automates échangeurs-récupérateurs de seringues, ouvrir de nouvelles « boutiques » ou soutenir des équipes mobiles dans les collectivités touchées par la toxicomanie par voie intraveineuse,
- Nommer un référent sida dans les grandes villes et collectivités très touchées qui soit entouré d'un comité composé de médecins, de travailleurs sociaux, d'élus et de responsables d'associations de lutte contre le VIH/sida.

### **Aider les séropositifs et les malades**

- Mettre en place un service d'aide psychologique et social, grâce notamment à une formation spécifique des assistantes sociales et des travailleurs sociaux, et à la permanence d'un psychologue,
- Soutenir les stages pour les malades souhaitant retrouver un emploi,
- Réserver des appartements sociaux aux personnes séropositives,
- Soutenir la création d'appartements thérapeutiques,
- Cautionner les malades auprès des bailleurs privés.

### **Lutter contre les discriminations**

- Mettre en œuvre des actions « grand public » de sensibilisation contre la discrimination des personnes atteintes du VIH et favorisant la tolérance,
- Former certains personnels : police municipale, personnel communal, enseignants ...

### **Aider les pays en voies de développement**

- Jumeler des collectivités locales françaises avec des communes d'Afrique subsaharienne touchées par le VIH : aide et conseils, envoi de préservatifs et de médicaments, soutien dans la prise en charge des « orphelins du sida »,
- Prévoir dans les accords de coopération décentralisée un volet sida pour les pays en voie de développement.

<http://www.elcs.fr/linactiontue/>

**Le sida se soigne aussi par la politique !**